



<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 25 avril 2006

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ

Fiducie Penn West Energy (PWT) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

Bourse de Montréal Inc. et CDCC désirent vous informer que la fiducie Penn West Energy (Penn West) a annoncé le 16 avril 2006, qu'elle avait conclu un accord avec la fiducie Petrofund Energy (Petrofund) leur permettant de fusionner en créant une fiducie unique qui opérera sous le nom de Penn West. Le conseil d'administration de chacune des deux fiducies a unanimement approuvé la fusion.

Chaque détenteur d'unités Penn West recevra 0,2 action ordinaire d'une nouvelle compagnie publique, Exploreco, pour chaque unité détenue.

Le livrable rajusté de Penn West sera composé de 100 unités Penn West de la nouvelle entité fusionnée et de 20 actions ordinaires d'Exploreco.

Le plan d'arrangement est soumis à l'approbation des régulateurs ainsi qu'à celle d'au moins 66 2/3 % des détenteurs d'unités des deux fiducies. Les réunions des détenteurs d'unités devraient avoir lieu vers la fin du mois de juin 2006 et le plan d'arrangement devrait entrer en vigueur peu de temps après.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 076-2006